

■ LE MAÎTRE D'OUVRAGE : FUTERRO

FUTERRO est une société belge spécialisée dans la production d'acide polylactique (PLA), un biopolymère recyclable, biosourcé et industriellement compostable.

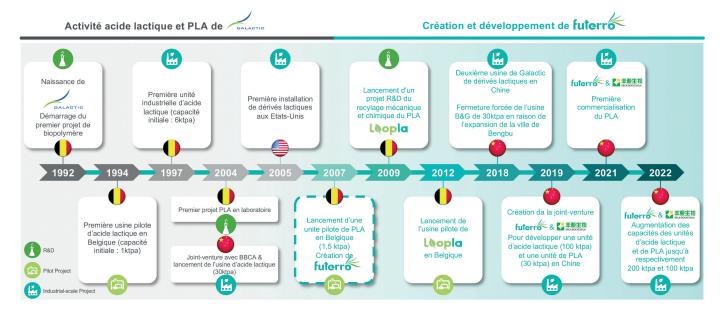
FUTERRO est reconnue comme l'une des entreprises biotechnologiques et chimiques les plus avancées et innovantes du secteur des biopolymères. Depuis plus de 30 ans, l'entreprise développe des technologies et procédés couvrant tout le cycle de vie du PLA et détient près de 200 brevets.

Les recherches menées par Futerro à partir de 1992, via sa société mère Galactic S.A., productrice d'acide lactique pour le marché dit « traditionnel » (agro-alimentaire et chimie) ont abouti à la construction en Belgique en 2007 d'une première unité pilote de PLA d'une capacité de 1500 tonnes.

Depuis 2021, FUTERRO, accompagnée d'un partenaire local, a débuté l'exploitation d'une unité de 100 000 tonnes d'acide lactique et 30 000 tonnes de PLA en Chine. En 2022, ces capacités ont été augmentées à hauteur de 200 000 tonnes d'acide lactique (plus grosse unité du monde) et 100 000 tonnes de PLA, faisant de FUTERRO, via son unité de production asiatique, le deuxième plus gros producteur mondial de PLA.



FUTERRO est aujourd'hui la seule entreprise au monde qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de production depuis la fermentation du sucre en acide lactique, sa polymérisation en PLA, jusqu'au recyclage moléculaire des déchets de PLA (grâce à sa technologie brevetée LOOPLA®).



Historique de l'entreprise

■ BIORAFFINERIE À SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE : L'ESSENTIEL DU PROJET

L'objectif

Le projet de bioraffinerie porté par FUTERRO vise une production de **75 000 tonnes de PLA par an**, issue des technologies développées et brevetées par FUTERRO.

Cette production serait réalisée sur un terrain de 26,5 hectares situé au sein de la Zone Industrielle Portuaire (ZIP) de Port Jérôme II, dans la commune de Saint-Jean-de-Folleville.

Le PLA produit par l'usine serait premièrement à destination des marchés européen et français.

POUR COMPRENDRE: LE PLA

Le PLA (acide polylactique), est une alternative durable et pérenne pour le remplacement des plastiques issus du pétrole. Il est obtenu par polymérisation de l'acide lactique, présent naturellement dans de nombreux aliments (lait, vin, fruits et légumes), mais également dans le corps humain.

100% biosourcé et industriellement compostable, le PLA se prête à de nombreux usages : emballages, films alimentaires, pièces pour l'automobile, fils de suture pour des applications biomédicales, fibres textiles, ou encore filaments pour l'impression 3D.

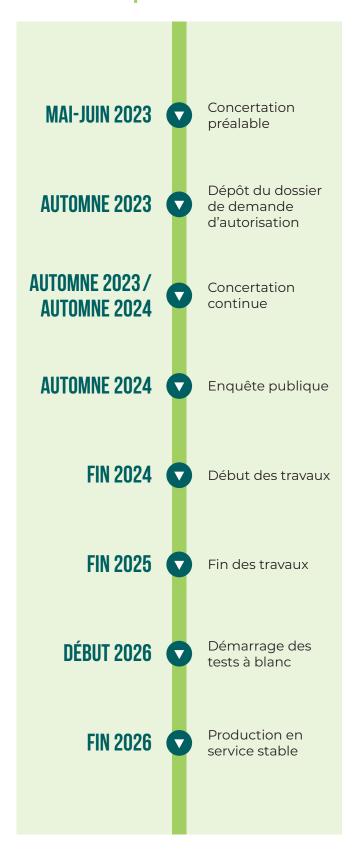


Pellets de PLA

Quelques chiffres clés

- Production annuelle de 75 000 tonnes de PLA
- Superficie de terrain : 26,5 hectares
- Création d'environ 250 emplois directs
- Investissement de l'ordre de 500 millions d'euros

Le calendrier prévisionnel



■ LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

La bioraffinerie de FUTERRO comporterait 3 unités principales, distinctes et complémentaires :

- Une unité de fermentation dans laquelle le sucre de blé (glucose) serait transformé en acide lactique;
- **Une unité de polymérisation** permettant de transformer l'acide lactique en PLA;
- Une unité de recyclage moléculaire du PLA permettant, grâce à la technologie LOOPLA® développée et brevetée par FUTERRO, de recréer du PLA vierge en recyclant des produits en PLA transformés et utilisés.

Des **Installations supports** sont également prévues pour assurer le bon fonctionnement du site :

- Une station d'épuration pour assainir les eaux usées ;
- **Une chaudière à gaz** pour l'approvisionnement énergétique du site via l'utilisation de gaz naturel et de biogaz ;
- Des zones de stockage des matières premières et produits finis;
- Des locaux administratifs et parkings pour personnels et visiteurs.

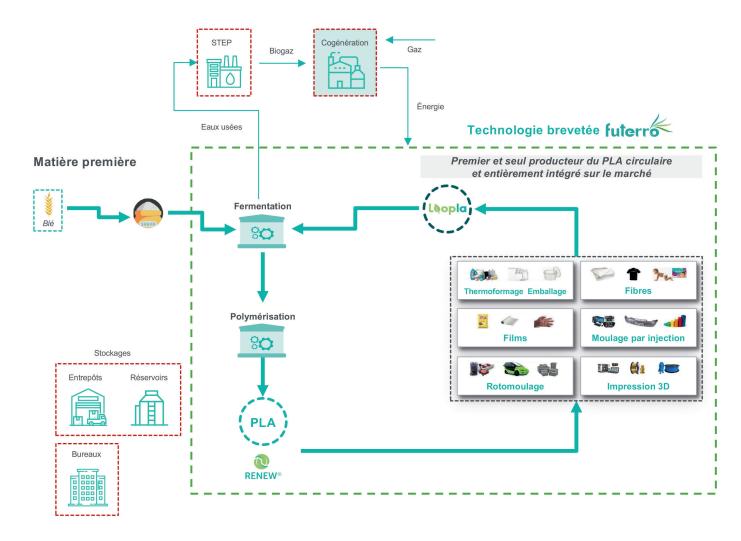


Schéma simplifié du process de fabrication du PLA de Futerro

LES OPPORTUNITÉS ET LES DÉFIS DU PROJET



LES OPPORTUNITÉS DU PROJET :

- Alternative aux plastiques pétro-sourcés
- Matériau à empreinte carbone moins élevée que celle des autres plastiques
- Contribution à la filière française de bioplastiques et à l'indépendance industrielle française et européenne en matière de bioéconomie
- Création d'emplois, opportunité pour des sous-traitants, soutien à la filière plasturgique
- Contribution à la transition industrielle du territoire (de la pétro-industrie à l'industrie verte)

LES DÉFIS DU PROJET:

- Filière en cours de structuration
- Industrie nouvelle, émergente en France
- Inscription du projet dans son territoire (réduction des impacts)
- Gestion des flux, réduction des ressources consommées
- Filière de collecte pour le recyclage en cours de structuration

■ LA CONCERTATION PRÉALABLE

Une concertation sous l'égide de la CNDP

Une concertation préalable est organisée du 23 mai 2023 au 7 juillet 2023 sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a désigné deux garants: Messieurs Christophe BACHOLLE et Bruno BOUSSION. Les garants ont pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation. Ils valident les modalités de la concertation et participent à l'ensemble des temps d'échange organisés dans le cadre de cette démarche.

A l'issue de la concertation, ils publient un bilan.

Pour contacter les garants :

christophe.bacholle@garant-cndp.fr, bruno.boussion@garant-cndp.fr

L'objectif de la concertation préalable

La concertation préalable doit permettre de débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire;
- Des solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre du projet;
- Des **modalités d'information et de participation** du public après la concertation.

Le périmètre de la concertation

Le périmètre de la concertation préalable sur le projet englobe les 50 communes de l'agglomération Caux Seine Agglo ainsi que les communes de Quillebeuf-sur-Seine et Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, soit au total 52 communes.

La concertation est néanmoins ouverte à toutes les personnes intéressées, qu'elles résident ou non dans l'une de ces communes.

Comment s'informer? Comment participer?

- Lors des temps d'échange listés ci-contre ;
- Via le site internet de la concertation www.concertation-futerro.com qui propose un formulaire de contribution en ligne;
- Avec le dossier de concertation et sa synthèse, disponibles lors des temps d'échange et sur le site internet :
- Via une **Carte T** jointe au flyer d'information diffusé sur le territoire de Caux Seine Agglo;
- Dans les registres papier mis à disposition dans les mairies de Saint-Jean-de-Folleville, Port-Jérôme-sur-Seine et Quillebeuf-sur-Seine et Lillebonne.



PROGRAMME DE LA CONCERTATION

23 MAI 2023 Ouverture de la concertation Réunion publique d'ouverture 30 MAI 2023, 18H30 Salle Bernard Mullie à Saint-Jean-de-Folleville Débat mobile au marché 31 MAI 2023 de Lillebonne Débat mobile au marché **1ER JUIN 2023** de Quillebeuf Table ronde-débat « le futur des plastiques : 1^{ER} JUIN 2023, 18H30 quelle place pour les bioplastiques? » Université de Rouen, UFR Sciences et Techniques à Mont-Saint-Aignan Atelier « impacts du projet » 8 JUIN 2023, 18H30 Maison de l'intercommunalité à Lillebonne Débat mobile au marché 9 JUIN 2023 de Port-Jérôme-sur-Seine Atelier « Emploi et Formation » 20 JUIN 2023, 18H30 Maison des compétences de Caux Seine Agglo à Lillebonne Réunion de proximité 29 JUIN 2023, 18H30 Salle Communale à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf Réunion de synthèse de la concertation 6 JUILLET 2023, 18H30 Salle L'Escale à Port-Jérôme-sur-Seine **7 JUILLET 2023** Clôture de la concertation 7 AOÛT 2023 AU PLUS TARD Bilan des garants **7 OCTOBRE 2023 AU PLUS TARD** Réponse de FUTERRO



www.concertation-futerro.com